



Mot de votre mairesse

Le 23 septembre 2022



Nouveau rôle d'évaluation de votre propriété

Le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2023 à 2025 vient d'être déposé. L'évaluation des propriétés est faite par une entreprise indépendante embauchée par la MRC des Pays-d'en-Haut. Si vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement de ce processus ou si vous avez des questions sur votre évaluation je vous invite à consulter le lien suivant :

<https://lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/evaluation-fonciere/>

Sans surprise, les citoyens constatent que la valeur de leur propriété a augmenté en moyenne de 50%, une conséquence directe de la forte demande des résidences à l'extérieur des grands centres urbains à la suite de la pandémie de COVID-19.

L'augmentation de la valeur de son patrimoine est toujours une bonne nouvelle mais plusieurs propriétaires craignent que leur compte de taxe foncière pour l'année 2023 et les suivantes suive la même augmentation.

Rassurez-vous, ce ne sera pas le cas. En effet, le conseil municipal peut ajuster le taux de la taxe foncière générale. Ce taux est actuellement de 0.446% par 100\$ d'évaluation et il sera révisé à la baisse pour tenir compte de la surchauffe inhabituelle du marché immobilier.

Toutefois, je ne peux vous promettre que le montant total de votre compte de taxe n'augmentera pas. En effet, les quotes-parts que nous versons à la MRC des Pays-d'en-Haut et à la Sûreté du Québec équivalent à environ 50% de la taxe foncière de notre municipalité qui n'a aucun contrôle sur la fixation de ces taxes. Consultez ce lien pour plus de détails :

https://wentworth-nord.ca/administration/taxation_et_evaluation_fonciere/

À la pression des prix s'ajoutent les pressions inflationnistes sur les finances des municipalités. Elles en souffrent énormément doivent déboursier davantage pour garantir le même niveau de service aux citoyens. Wentworth-Nord n'y fait pas exception. La pénurie de main d'œuvre entraîne une augmentation des salaires, l'inflation gonfle le prix de l'asphalte, de la pierre et du bois, les fournisseurs manquent de main d'œuvre ce qui cause des délais dans la prestation des services en sous-traitance, etc.

La municipalité prépare actuellement son budget 2023. Le présent conseil municipal est lié par des décisions prises antérieurement et nous devons agir de façon prudente et conséquente. Il vous sera présenté en détail lors d'une séance du conseil en décembre prochain.

Cordialement,

Danielle Desjardins
Mairesse